## Tour de recrutement des praticiens hospitaliers «Printemps 2025 »

Ce mémo a pour objet de rappeler le **calendrier du Tour de recrutement Printemps 2025** et de présenter les **différentes étapes** à suivre par un EPS pour publier un ou plusieurs postes dans LogimedH:

- 1. Visualisation de la liste des postes publiables (vacants)
- 2. Gel (non-souhait de publication) de postes vacants
- 3. Publication de postes pourvus (au besoin)
- 4. Validation de la liste des postes à publier

Rappel du calendrier du Tour de Printemps 202513/01/2025 : Ouverture du tour de recrutement printemps 2025Le module de publication des postes sera accessible dans LOGIMEDH28/03/2025 : Date limite ARS de remontée des postes de PH au CNGPhase de contrôle des postes demandés à la publication par le CNG24/04/2025 : Publication des postes sur le site internet du CNGLes candidats ont 15 jours pour candidater20/06/2025 : Date limite de transmission par les établissements des avis locaux(Pour des arrêtés de nomination au 01/07/2025)11/07/2025 : Date limite de transmission par les établissements des avis locaux(Pour des arrêtés de nomination au 01/08/2025)

Conditions pour faire le tour dans LogimedH

- 1. Inscription sur <u>Plage</u> et demande d'habilitation
- Mise à disposition des profils « Gestionnaire DAM » et « Directeur DAM » sur Plage (Gestionnaire et valideur sur LogimedH)
- 3. « Passage en mode gestion » sur LogimedH
- 4. Réalisation en amont de **demande(s) de création et fermeture de poste(s)** validé(es) par votre ARS
- 5. Demande(s) en amont de **modification de quotité/ spécialité** validé(es) par votre ARS

## La préparation à la participation au Tour de recrutement

L'établissement vérifie les installations antérieures (Affectation du praticien PH sur son poste de nomination) et supprime les incohérences d'installation entre SIGMED et LogimedH.

2

3

S'il souhaite créer de nouveaux postes, il doit les créer avant l'envoi de la liste de publication à l'ARS.

4

L'établissement initie les installations non encore réalisées (tableau de bord) et peut geler les postes vacants SIGMED qu'il ne souhaite pas publier.

> Si nécessaire, il doit **forcer la publication des postes SIGMED** pourvus, lorsque le praticien présent sur le poste part à la retraite ou quitte son poste avant la date officielle de publication.

## 1. Visualiser la liste des postes publiables (vacants)

Dans le volet « Recrutement » cliquer sur « Titulaires » puis sur « Publication des postes PH »

Entrez dans la proposition de publication du tour de recrutement en cliquant sur le bouton d'édition

Une fois sur votre page de proposition, vous disposez d'un espace commentaire dans lequel vous pouvez adresser vos commentaires à l'ARS.

Tous les postes à l'état « vacant » dans Sigmed remonteront dans la page du tour de recrutement au niveau de la rubrique « Postes publiables ».

- Ils seront demandés à la publication si marqués en « **Oui** » dans la colonne « décisions EPS »
- Il faudra geler les postes que vous ne souhaitez pas mettre à publication en les marquant en "Non" dans la colonne « décision EPS ». Pensez à geler les postes publiés au tour précédent ou durant les derniers fils de l'eau si des nominations sont en cours de traitement au CNG (tant que l'installation d'un praticien n'est pas encore saisie dans Sigmed, le poste est toujours vacant et présent dans votre proposition de publication)

#### Accès à la page du tour :

le 1 à 1			
		Réinitialiser le formulaire <b>T</b> Filtre	r
pus 🗸	Etat publication :	Tous	~
	Délégation ARS :	Toutes	
		Proposition de candidatures sur des postes nationaux Installations sur des postes nationaux	
Liste des publications	Contractuels	Publication des postes PH	
	Titulaires 🕨	Liste des tours de recrutement	
	Praticiens • Postes • Convention • Liste des publications	Praticiens       Postes       Convention       Recrutement       Admini         Liste des publications       Titulaires       Contractuels       Contractuels	Praticiens • Postes • Convention • Recrutement • Administration •         Liste des publications         Titulaires         Contractuels         Proposition de candidatures sur des postes nationaux         Installations sur des postes nationaux         Délégation ARS :         Toutes         Réinitialiser le formulaire

En attente de compléments Gest

DAM

o 🗹

#### Page du tour de recrutement :

Tour de printemps Statut unique 2024 25/07/2024

240001

Commenta	aire EPS :			h	Commenta	aire ARS :				h
Échai	nges internes EP	S								
Gestionna	ire :				Valideur :					h.
Poste	es									
Poste Postes	es publiables				Dernier PH			Plainter	P foi line	
Postes	publiables structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
Poste	publiables structure Interne	Poste	Quotité 6	<b>Spécialité</b> gériatrie	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED VACANT	Décision EPS Oui ~	Décision ARS Vide	Décision CNG	Actions

## 2. Geler (ne pas publier) des postes vacants

1. Dans le tableau « Postes publiables », sur la ligne du poste à geler dans la colonne «Décision EPS » sélectionner « Non ».



3. Si vous héritez d'une proposition de publication dans laquelle des postes sont déjà gelés en raison d'un précèdent tour de recrutement, il faudra supprimer les alertes déjà intégrées aux fiches de postes en repassant en « **Oui** » si vous souhaitez les publier durant ce tour.

#### 1. Sélectionner « Non » sur la ligne du poste à geler :

Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Devnier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EP S	Décision ARS	Décision CNG	Actions
			10	anesthésie- réanimation		VASANT	Non	Vide 🗸	Vide ~	© Z
$\hookrightarrow igoplus$ Fiche de post	e (EPS) :	100 C 100 C					Non	100		
			10	anesthésie- réanimation		VACANT	Non	Vide ~	Vide v	© 🛛
$\hookrightarrow$ Justificatif gel : D	Décision interne									

#### 2. Création de l'alerte pour geler le poste

publia	Créer une a	lerte			_×	
S	Type de l'alerte * :	Poste gelé pour la public v	Date de début * :		n	Actions
С	Date de fin :					
R	Justification * :					
R						
R	Pièce Jointe :	Parcourir Aucuné.				
R					_	© Z
С				Valider 🛛 🛛 Annu	uler	© 🗹

#### 3. Gel de poste enregistré avec justificatif de gel visible dessous :

Postes p	ubliables			/						
Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	E\at dans SICMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
			6	chirurgie plastique reconstructri ce et esthétique		VACANT	Oui	Vide ~	Vide V	© 2
		-	10	anesthésie- réanimation		VACANT	Oui	Vide 🗸	Vide 🗸	© 🗹
		-	10	anesthésie- réanimation		VACANT	Non 👻	Vide 🗸	Vide 🗸	02

## 3. Forcer à la publication des postes pourvus

Il est possible de proposer à la publication un poste qui est pourvu dans SIGMED.

Dans la page de publication, descendre en bas de la page au niveau de la rubrique « Postes supplémentaires à publier » et cliquer sur « Ajouter un poste supplémentaire».

Un encadré s'ouvre vous permettant de sélectionner le poste à forcer et créer une alerte de forçage de publication. Renseigner les champs marqués d'un astérisque, vous avez la capacité d'ajouter une pièce-jointe puis cliquer sur « valider » pour enregistrer la publication forcée.

Postes supplémentaires à publier

des communautés, des carrières.

· collection											
Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions	

#### Création de l'alerte

HU DE LA CH EUNION R Postes suppl	Créer une alerte	médecine		× e supplémen	taire	
öle S	Choisir le poste * : 5	· ····		n Actior	15	
C R	Pièce Jointe : Parco	purir Aucuné.				
UDE LA	97594-12 5	et	Valider 🛛 🗛 POURVU Outi Outi	nnuler Non 🔍 👁 🗹		

Le posté forcé à la publication est apparu dans la liste des postes supplémentaires : Postes supplémentaires à publier

Ajouter un poste supplémentaire

10 psychiatrie POURVU Qui Vide Vide Vide v	psychiatrie POURVU Oui Vide Vide Vide v	POURVU	psychiatrie	10	-	

Si vous souhaitez finalement supprimer un forçage de publication, il faudra supprimer l'alerte en repassant en «**Non** » dans la colonne « **Décision EPS** » ou en supprimant l'alerte de forçage en bout de ligne **1**. Un message de confirmation s'ouvre à vous, cliquer sur « **valider** »

Postes sup	D Aigutor un poste s	upplémentaire		
Pôle	Stru	Confirmation	ision	Actions
UROLOGIE-	CEN	Voulez-vous supprimer le forçage du poste ?		
NEPHROLOGIE	NEF L.RE	⊗ Annuler ⊘ Valider	de 🗸	
→ Justification (EP	'S) : D(			

## 4. Validation de la liste de publication des postes

Après avoir vérifié les postes à publier (« **Oui** ») et à geler (« **Non** »), vous devez envoyer en validation votre publication en cliquant sur « A valider ». Pour rappel celle-ci est soumise à une 1<sup>ère</sup> validation par l'**établissement** (par le valideur) puis une 2<sup>nd</sup> validation par l'**ARS**.

*Le gestionnaire* : clique sur « A valider » en bas à droite de la page du tour, et sélectionne (au besoin) le nom du valideur à qui il souhaite faire parvenir la proposition de publication.

Un message de succès d'envoi de demande apparaît, vous avez bien transmis à validation votre proposition en interne.

Puis <u>le valideur</u>, se positionne sur la proposition de publication de poste, vérifie les informations pour chaque poste et doit la soumettre à validation de l'ARS en cliquant sur «A valider » en bas à droite de la page.

*NB* : Le valideur a la capacité de demander des modifications au gestionnaire en cliquant sur « **Demande de complément**». Le gestionnaire renverra la publication après modification en validation au valideur qui l'enverra à son tour en validation à l'ARS.

#### Validation de la publication et envoi en validation auprès de l'ARS



# Envoi de la notification auprès de l'ARS (pensez à sélectionner le nom de(s) destinataire(s)) puis cliquer sur Valider :

PROMOD	- HN		~	Vide 🗸	0
MALADIES INFECTIEUSES	HOSPIT. URGENC		^	Vide ~	0
MEDECINE ONCOLOGIE				Vide 🗸	٥
Postes sup	pléme	Proposition de publication créée Une proposition de publication de l'établissement		uter un poste su	ipplémentaire
Pôle	Structure	(130786049) est en attente de votre décision. Vous pouvez la consulter à cette adresse :		Décision CNG	Actions
UROLOGIE- NEPHROLOGIE	CENTRE NEPHRC L.RENAL	[lien_genere_auto]	h	Vide 🗸	0
→ Justification (EP-	S) : Demor	Annuler Valide	er		

